

## Votes nominatifs sur les motions

*Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).*

*Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.*

### **VOTES :**

#### 1. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- Mme Barbara Pas (VB) au premier ministre sur « les déclarations de Herman Van Rompuy concernant l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne » (n° 91)  
(développées en réunion publique de la commission des Relations extérieures du 29 janvier 2014)

Deux motions ont été déposées (MOT 53 091/001)

- une motion de recommandation par Barbara Pas (VB) et Bruno Valkeniers (VB)
- une motion pure et simple par Christiane Vienne (PS), Georges Dallemagne (cdH) et Herman De Croo (Open Vld)

La motion pure et simple est adoptée par 85 voix contre 50

#### 2. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- M. Bruno Valkeniers (VB) au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes sur « les attentats dont sont victimes les chrétiens notamment pendant la période de Noël » (n° 115)  
(développées en réunion publique de la commission des Relations extérieures du 29 janvier 2014)

Deux motions ont été déposées (MOT 53 115/001)

- une motion de recommandation par Bruno Valkeniers (VB) et Barbara Pas (VB)
- une motion pure et simple par Christiane Vienne (PS), Georges Dallemagne (cdH) et Herman De Croo (Open Vld)

La motion pure et simple est adoptée par 88 voix contre 48